

# TARIFS



LIGNES EXPRESS, NAVETTES  
ET SUBSTITUTION

TRANSPORT DE PROXIMITÉ

Vendu à bord des véhicules **manéo**



Billet à l'unité → 2,30€  
Quel que soit le trajet



Carte 12 trajets → 23€  
12 trajets au prix de 10 !  
Sans date limite d'utilisation et non  
nominative

\* Gratuit pour les enfants de - 4 ans / correspondance possible avec le même titre pendant 1 heure.



Délivrés par le service **manéo**  
(après inscription préalable)

Abonnements TEMPO

- ▶ Hebdomadaire → 17 €  
(valable du lundi au dimanche)
- ▶ Mensuel → 52 €  
(valable du 1<sup>er</sup> jour du mois indiqué jusqu'à la fin du mois)
- ▶ Trimestriel → 124 €  
(valable du 1<sup>er</sup> jour du mois indiqué pendant 3 mois)
- ▶ Annuel → 463 €  
(valable du 1<sup>er</sup> jour du mois indiqué pendant 12 mois)

### Bon à savoir

À déduire sur les abonnements ci-contre :

- 50 % de réduction pour les - de 26 ans
- 50 % de prise en charge par votre employeur

## INFORMATIONS & RÉSERVATIONS

**N°Vert 0 800 150 050**

(appel gratuit depuis un poste fixe)

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h  
[transports.manche.fr](http://transports.manche.fr)

Lignes express,  
navettes et  
substitution

Transport  
de proximité

Transport  
scolaire

Navettes **manéo**  
EXPRESS

EN CORRESPONDANCE  
AVEC LA LIGNE T1  
VALOGNES ↔ PORTBAIL



Horaires valables  
du 8 juillet 2017  
au 6 juillet 2018

L'APPRIAM VERT - 400 - communication - Photo: Stock - impression: conseil départemental de la Manche - Mai 2017 - ALLECHES DOUBAIZ



# PRINCIPES DES NAVETTES



→ **1 aller/retour par jour**, du lundi au vendredi (les lieux d'arrivée et de départ et les horaires sont fixes : cf fiche-horaires ci-contre),



→ la **réservation**, sous réserve de places disponibles, est **obligatoire** au plus tard la veille du départ, avant 16 h (le vendredi pour un déplacement le lundi),

au **N° Vert 0 800 150 050**

(appel gratuit depuis un poste fixe)

**de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h**

→ l'**horaire** de prise en charge est **confirmé** à l'usager **la veille** du départ, après 16 h (le vendredi pour un trajet le lundi),

→ la **prise en charge** se fait à la **mairie** de la commune (sauf pour les personnes à mobilité réduite qui sont prises en charge à leur domicile) et la **dépose** au **point d'arrêt de rabattement** de la ligne,

→ dans les cars, l'usager est alors libre de profiter des points d'arrêt desservis par la ligne et inversement pour le retour,

→ les communes desservies par un point d'arrêt de ligne ne bénéficient pas de ce service.

## Horaires de la navette Manéo Express en correspondance avec la ligne 11

Votre secteur :	La navette vous prend en charge (à l'aller) ou dépose (au retour) à la mairie de :	aller	Elle vous dépose ou reprend au point d'arrêt de la ligne :	retour	Vous arrivez ou repartez de :
<b>CÔTE DES ISLES</b>	Baubigny Canville-la-Rocque Denneville Fierville-les-Mines La Haye-d'Ectot Le Mesnil Saint-Georges-de-la-Rivière Saint-Jean-de-la-Rivière Saint-Lô d'Ourville	→	Barneville-Carteret, Mairie à 07h25	←	Valognes* à 08h15
	Saint-Maurice-en-Cotentin Saint-Pierre-d'Arthéglise Sénoville	←	Barneville-Carteret, Mairie à 18h03	→	Valognes* à 17h15
<b>CŒUR DU COTENTIN</b>	Briquebec-en-Cotentin (Les Perques, Quettot, Saint-Martin-le-Hébert, Le Valdécie)	→	Briquebec, ancienne gare à 07h51	←	Valognes* à 08h15
	Breville L'Etang-Bertrand Magneville Morville Rauville-la-Bigot Rocheville	←	Briquebec, ancienne gare à 17h39	→	Valognes* à 17h15*

\* Consulter les autres points d'arrêt et horaires sur la fiche-horaire de la ligne 11 sur [transports.manche.fr](http://transports.manche.fr)